

CONDITIONS GENERALES DE VENTE LICENCE D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES

La Société West Courtage Image (ci-après « WCI »), société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 76 rue de Siam 29200 Brest, inscrite au RCS de Brest sous le numéro 492 708 607 a établi les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées « CGV ») qui régissent exclusivement les souscriptions de commande de licence d'utilisation de photographies réalisées par Ewan Lebourdais (ci-après « les Photographies » ou « les Produits »), dont WCI représente et exploite l'œuvre photographique, en se connectant sur le site <https://marines.ewan-photo.fr> (ci-après « le Site »).

Par dérogation à toute autre disposition contraire, le Client reconnaît que malgré l'intitulé « Conditions Générales de Vente » du présent document, le présent accord ne vaut pas vente mais uniquement licence d'utilisation des Photographies / Produits dans les conditions visées aux présentes.

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV »), les termes suivants, lorsqu'ils sont utilisés avec une majuscule, ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous :

« **Concédant** » : désigne la société WCI, editrice et exploitante du fond photographique, titulaire des droits de propriété intellectuelle (patrimonial et moral) sur les Photographies ou dûment autorisée à les concéder en licence.

« **Client** » ou « **Licencié** » : désigne toute personne morale ou physique agissant à titre professionnel qui passe commande d'une Licence d'utilisation de Photographies auprès du Concédant.

« **Photographie(s)** » : désigne toute œuvre photographique, illustration photographique ou image fixe mise à disposition par le Concédant dans le cadre des présentes, quel qu'en soit le format (numérique haute définition).

« **Licence** » : désigne l'autorisation d'utilisation non exclusive (sauf stipulation contraire expresse) concédée au Client sur une ou plusieurs Photographies, dans les conditions et limites définies par les présentes CGV.

« **Grille Tarifaire** » : désigne le barème de prix du Concédant, annexé aux présentes ou accessible en ligne à l'adresse <https://marines.ewan-photo.fr>, tel que mis à jour périodiquement.

ARTICLE 2 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Concédant concède au Client une Licence d'exploitation de Photographies issues de son fond photographique.

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande passée par un Client via le Site.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du Client, sauf dérogation expresse et écrite du Concédant.

ARTICLE 3 – COMMANDE

La commande n'est définitive qu'après acceptation expresse du Concédant et, le cas échéant, réception du paiement ou validation du mode de règlement convenu.

Le Concédant se réserve le droit de refuser toute commande pour motif légitime, notamment en cas d'incompatibilité de la destination envisagée avec les droits dont il dispose ou avec sa ligne éditoriale.

ARTICLE 4 - ACCEPTATION DES CONDITIONS

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

Le Concédant se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

ARTICLE 5 - LIVRAISON

Les Photographies sont livrées par voie électronique dans le format HD.TIFF

Dès la finalisation de la commande, le Client reçoit sur son espace personnel sur le Site un lien permettant de télécharger les fichiers numériques des Photographies commandées.

Sauf indication contraire, le Concédant met à disposition les Photographies dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la confirmation de la commande.

Toute réclamation relative à la livraison (fichier corrompu, résolution insuffisante, erreur d'identification) doit être notifiée au Concédant dans un délai de 5 jours ouvrés suivant la mise à disposition. Passé ce délai, la livraison est réputée conforme.

ARTICLE 6 - RÉTRACTATION

En application de l'article L121-21-8 du Code de la consommation, le Client bénéficie du droit de rétractation de 14 jours à compter de la souscription de la commande.

Cependant, s'agissant de l'envoi d'un lien avec téléchargement des produits possible dès la finalisation de la commande, le Client déclare renoncer expressément à l'exercice de son droit de rétractation.

ARTICLE 7 - LICENCE D'EXPLOITATION – ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

7.1. Nature de la Licence. La Licence constitue une autorisation d'utilisation. Elle ne constitue en aucun cas une cession des droits de propriété intellectuelle (y compris des droits d'auteur) du Concédant ou de l'auteur de la Photographie. Le Client ne bénéficie d'aucun droit de propriété sur les Photographies.

7.2. Droits concédés. Sous réserve du paiement intégral du prix et dans les limites des CGV, le Concédant concède au Client, à titre non exclusif (sauf stipulation contraire), les droits suivants :

- **Droit d'utilisation** selon les conditions définies dans les CGV ;
- **Droit de reproduction** : le droit de reproduire la Photographie sur les supports définis dans les CGV (print à usage unique et digital pour les besoins de promotion de l'évènement du Client), sauf dérogation accordée par WCI ;
- **Droit de représentation** : le droit de communiquer la Photographie au public par les modes de diffusion et exclusivement pour la destination définis dans les CGV ;

7.3. Périmètre. Conformément à l'article L.131-3 du Code de la propriété intellectuelle, chaque Licence est délimitée par :

- **La destination : usage de promotion des évènements du Client**, usage sur les réseaux sociaux pour cette finalité de promotion des évènements, usage pour la communication auprès des partenaires du Client – à ce titre, le Client est autorisé et encouragé à trouver des partenaires pour son évènement local ;
- **Le territoire** : France et DROM-TOM ;
- **La durée** : la durée de la licence d'utilisation des photographies est limitée à 18 mois à compter de la date de finalisation de la commande, sauf mention contraire dans l'offre. Toute commande postérieure au 20 décembre 2026 ne sera pas prise en compte par WCI.
- **L'exclusivité** : la Licence est non exclusive.

Les conditions d'exploitation des produits suivantes s'appliquent à la commande :

- **Tirage** : le Client garantit WCI qu'il fera réaliser le tirage des photographies uniquement via un professionnel de l'impression répondant à des standards de qualité (par exemple un laboratoire, ce qui exclut par exemple l'impression amateur via un photocopieur de mairie). WCI se réserve la possibilité d'agir devant toute juridiction en contrefaçon contre le Client qui ne respecterait pas les CGV.
- **Destruction / non conservation des fichiers** : dès que le Client a imprimé les Produits à usage unique dans les conditions visées ci-dessus, il garantit WCI de ne pas conserver les fichiers numériques des Produits et de les détruire immédiatement, sauf accord écrit de WCI.
- A l'issue de l'exposition (au-delà de la durée de la licence de 18 mois), le Client pourra :
 - Détruire les tirages de l'exposition ;
 - Orner les murs de l'organisation du Client ;
 - **Ou faire un don à une unité de la Marine nationale proche du Client**, belle opportunité d'opérer un rapprochement Armée – Nation.

7.4. Restrictions. Sauf autorisation écrite préalable du Concédant, le Client s'interdit expressément de :

a) sous-licencier, céder, transférer, prêter ou mettre à disposition de tiers les Photographies ou les droits concédés au titre de la Licence ;

b) utiliser les Photographies pour une destination, un territoire ou une durée non prévus par les CGV ;

- c) utiliser les Photographies à des fins susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la dignité des personnes représentées, ou de manière diffamatoire, mensongère ou trompeuse ;
- d) utiliser les Photographies comme élément d'une marque, d'un logo, d'un brevet ou d'un modèle déposé ;
- e) utiliser les Photographies aux fins d'entraînement, de développement, d'amélioration ou d'alimentation de tout système d'intelligence artificielle, de machine learning, ou de tout système automatisé analogue, quelle que soit la technologie utilisée ;
- f) intégrer les Photographies dans des bases de données destinées à la revente ou à la distribution ;
- g) supprimer, modifier ou altérer les métadonnées intégrées aux fichiers (IPTC, EXIF, XMP), les mentions de copyright, le crédit photographe ou tout autre élément d'identification ;
- h) stocker les Photographies au-delà de la durée de la Licence.

7.5. Usages sur les réseaux sociaux. Lorsque la Licence autorise l'usage sur les réseaux sociaux uniquement dans le cadre de la promotion de l'évènement, le Client reconnaît que les conditions d'utilisation de ces plateformes peuvent impliquer l'octroi de sous-licences automatiques au profit de la plateforme. Le Client s'engage à prendre toute mesure raisonnable pour limiter ces sous-licences au strict nécessaire. Le Concédant ne saurait être tenu responsable des usages faits par les plateformes tierces.

ARTICLE 8 – DROIT MORAL DE L'AUTEUR

Le Client reconnaît que l'auteur de la Photographie bénéficie d'un droit moral inaliénable et imprescriptible, conformément aux articles L.121-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Crédit photographe : Le Client s'engage à mentionner, à chaque utilisation de la Photographie, le crédit photographe sous la forme suivante : © « **Ewan Lebourdais** – www.ewan-photo.fr », ou sous toute autre forme communiquée par le Concédant. L'omission du crédit ouvre droit à une indemnité forfaitaire égale à 50 % du montant de la Licence concernée, sans préjudice de tout autre droit ou recours.

Intégrité de l'œuvre : Toute modification de la Photographie allant au-delà des adaptations techniques autorisées dans les CGV (altération du sens, dénaturation, montage trompeur, ajout d'éléments modifiant la perception de l'œuvre) est interdite. En cas de doute sur l'admissibilité d'une modification, le Client sollicitera l'autorisation préalable du Concédant.

ARTICLE 9 - CONDITIONS FINANCIERES

Prix. Les prix des Licences sont déterminés conformément à la Grille Tarifaire en vigueur au jour de la commande, tel qu'indiqué sur la confirmation de commande adressée par WCI au Client. Ils sont exprimés en euros et s'entendent hors taxes (HT). La TVA de 10% des droits d'auteur (article 98A de l'annexe 3 du CGI et 278-0 bis du CGI) applicable sera ajoutée au taux en vigueur.

Facturation. Le Concédant émet une facture à la commande.

Paiement. Le prix des produits est payable au comptant le jour de la commande effective, par carte bancaire ou virement bancaire ou tout autre moyen accepté par le Concédant.

Retard de paiement. Conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit :

- des pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix (10) points de pourcentage, appliquées sur le montant TTC de la facture, à compter du jour suivant la date d'échéance ;
- une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement ;
- si les frais de recouvrement réels sont supérieurs, une indemnisation complémentaire sur justificatif.

Défaut de paiement. En cas de défaut de paiement de toute somme due, la commande sera automatiquement annulée et le Client prévenu par courrier électronique. Par ailleurs, WCI se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige.

ARTICLE 10 - USAGE NON AUTORISÉ – PÉNALITÉ CONTRACTUELLE

Toute utilisation d'une Photographie **en dehors du périmètre de la Licence** ou en manquement des CGV constitue un usage non autorisé ouvrant droit, sans préjudice de toute action en contrefaçon, à la facturation d'une redevance complémentaire.

Cette redevance complémentaire sera égale à deux mille euros par Photographie en cas de manquement, à titre de clause pénale au sens de l'article 1231-5 du Code civil.

Le Client reconnaît que cette pénalité contractuelle est proportionnée au regard du préjudice subi par le Concédant et de l'atteinte aux droits de l'auteur. Elle ne fait pas obstacle à l'engagement de toute action judiciaire complémentaire, notamment en contrefaçon (articles L.335-2 et suivants du CPI).

ARTICLE 11 - GARANTIES

Garanties du Concédant. Le Concédant garantit au Client :

- qu'il est titulaire ou dûment autorisé à concéder les droits objet de la Licence ;
- que les Photographies ne portent pas atteinte, à sa connaissance, aux droits de propriété intellectuelle de tiers ;
- que conformément à l'article L. 224-25-1 et suivants du Code de la consommation applicable au Client consommateur, le fichier du produit doit être conforme (résolution annoncée, format exploitable, absence de corruption). La garantie légale de conformité du produit commandé est valable pendant deux ans à compter de délivrance du produit.

Le Concédant ne garantit pas l'adéquation des Photographies aux besoins spécifiques du Client.

Garanties du Client. Le Client garantit :

- utiliser les Photographies dans le strict respect du périmètre de la Licence et des présentes CGV ;

- ne pas utiliser les Photographies d'une manière portant atteinte à la dignité ou à la réputation des personnes représentées, ou de nature à engager la responsabilité du Concédant ou de l'auteur.

ARTICLE 12 - RESPONSABILITÉ

La responsabilité du Concédant au titre des présentes est limitée, tous chefs de préjudice confondus, au montant total HT effectivement perçu au titre de la Licence concernée au cours des douze (12) mois précédant le fait générateur.

Le Concédant ne saurait en aucun cas être tenu responsable des préjudices indirects, tels que pertes de revenus, pertes de données, atteinte à l'image, perte de clientèle ou préjudice commercial, même s'il a été informé de la possibilité de tels dommages.

Le Client s'engage à indemniser et garantir le Concédant contre toute réclamation, action, coût ou dommage résultant d'une utilisation des Photographies non conforme aux présentes CGV.

ARTICLE 13 - DURÉE ET RÉSILIATION

Les présentes CGV entrent en vigueur à la date de leur acceptation par le Client et demeurent applicables à chaque commande passée.

Chaque Licence est concédée pour la durée de 18 mois à compter de la finalisation de la commande.

Résiliation pour manquement. En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations au titre des présentes, l'autre partie pourra résilier la Licence de plein droit, après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse pendant un délai de quinze (15) jours, sans préjudice de tout dommage-intérêt.

Résiliation immédiate. Le Concédant pourra résilier la Licence avec effet immédiat et sans mise en demeure préalable en cas de :

- usage non autorisé au sens des CGV ;
- atteinte au droit moral de l'auteur.

Effets de la résiliation ou de l'expiration. À la cessation de la Licence, quelle qu'en soit la cause, le Client s'engage à :

- cesser immédiatement toute utilisation des Photographies ;
- supprimer de l'ensemble de ses supports (numériques et physiques) les Photographies concernées dans un délai de 15 jours ;
- adresser au Concédant une attestation de suppression dans les 30 jours.

ARTICLE 14 - FORCE MAJEURE

Les parties ne pourront être tenues responsables de l'inexécution de leurs obligations si cette inexécution résulte d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. La partie invoquant la force majeure en informera l'autre partie dans les meilleurs délais. Si l'événement

de force majeure persiste au-delà de 90 jours, chaque partie pourra résilier la Licence sans indemnité.

ARTICLE 15 - DONNEES PERSONNELLES

Le Concédant traite les données personnelles du Client (identité, coordonnées, historique de commande) aux fins d'exécution du contrat et de gestion de la relation commerciale, conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Lorsque les Photographies contiennent des données personnelles (visages identifiables), le Client s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données et de droit à l'image pour tout usage relevant de sa responsabilité.

En cas de demande d'exercice de droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition émanant d'une personne représentée sur une Photographie, les parties coopéreront de bonne foi pour y donner suite dans les délais légaux. Le Client peut s'adresser à WCI par courrier à 76 rue de Siam 29200 Brest.

Pour plus d'informations, le Client est invité à consulter la politique de confidentialité du Concédant accessible à l'adresse : <https://marines.ewan-photo.fr>

ARTICLE 16 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige relatif à la formation, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des présentes, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable dans un délai de 30 jours à compter de la notification du différend par la partie la plus diligente.

À défaut de résolution amiable, tout litige sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les procédures d'urgence ou conservatoires, en référé ou par requête.

Date de mise à jour : 03/03/2026